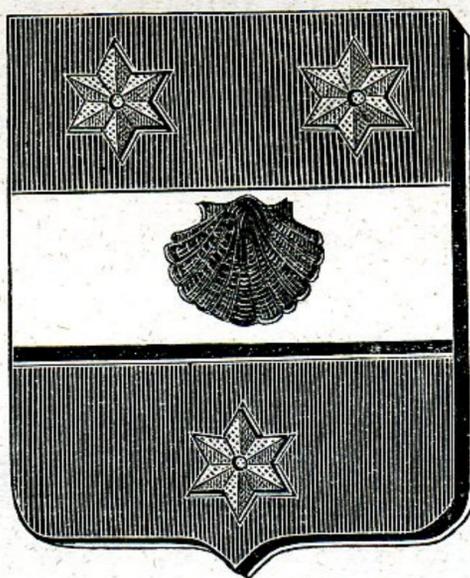


DE BRAGELONGNE

BOURGOGNE, ORLÉANAIS, ILE-DE-FRANCE.

MARQUIS ET COMTES DE BRAGELONGNE, VICOMTES D'EDVILLE, BARONS DE SORGUIÈRES,
SEIGNEURS DE BEHOUST, BERMOND, BOISRIPAULT, CHAONE, CHARMOY, CREULLY,
ESTINVILLE, GUIBERMENIL, LAMIRAULT, MAREAU, MONTCHARVILLE,
PIGNAN, POURPRY, REVILLON, LE TREMBLAY, VILLEJUIF
ET AUTRES LIEUX.



ARMES : *De gueules, à la fasce d'argent chargée d'une coquille de sable et accompagnée de trois molettes d'éperon d'or, posées 2 et 1.* — COURONNE : *De marquis.* — SUP-
PORTS : *Deux griffons.*



La terre de BRAGELONGNE était une seigneurie considérable du comté de Tonnerre, près de Ricey. Suivant une tradition appuyée sur de graves autorités, elle porta le nom de Bray jusqu'au commencement du XI^e siècle. A cette époque, GELONIUS ou GELONGNE, fils puîné de Landry, comte de Nevers et d'Auxerre, et de Mathilde de Bourgogne-Comté, étant devenu possesseur de cette terre par son mariage avec HILDEGARDE, fille de Renald ou Renauld de Sens et de Gelongne,

dame de Bray, fille héritière de Bouchard, seigneur de Bray, y fit bâtir un château-fort et un bourg qu'on appela dès lors Bray-Gelongne, et depuis BRAGELONGNE, en mémoire du fondateur. Les descendants de celui-ci, qui furent longtemps au nombre des plus puissants chevaliers de la Bourgogne, portèrent, suivant l'usage, le nom de cette seigneurie; mais elle ne resta dans leurs mains que jusqu'au commencement du XIII^e siècle. Vers l'an 1227, SIMON DE BRAGELONGNE, chevalier, seigneur dudit lieu, de Chaone et de Tonnerre, ayant perdu une grande partie de ses biens par suite des guerres dans lesquelles il s'était trouvé engagé avec les seigneurs de Sancerre, fut obligé de vendre la terre de Bragelongne à Jean de Rochefort. Depuis cette époque, les membres de cette antique famille, établis à Sens, puis à Paris, après avoir longtemps exercé la profession des armes à l'exclusion de toute autre, cherchèrent dans les charges de magistrature et de finances le rétablissement de leur fortune, et parvinrent, par leur mérite et les services qu'ils rendirent à l'État, dans les conseils du Roi, dans les premières dignités du Parlement et dans l'armée, à reconquérir un rang égal à celui de leurs aïeux. Cette seconde période de l'histoire de la famille fut si brillante, que l'auteur du *Discours généalogique de la maison de Bragelongne*, imprimé en 1689, a pu dire cette vérité : « Les BRAGELONGNE d'aujourd'hui ont eu tant de bénédictions du » ciel depuis deux cents ans, que les anciens seigneurs DE BRAGELONGNE tirent » presque autant d'avantage d'avoir mis au monde ces derniers, que ces der- » niers d'estre issus d'eux. »

Elle a contracté des alliances avec les familles les plus anciennes et les plus illustres.

Quelques-unes de ces alliances lui procurent, comme on le verra plus loin, des liens de parenté avec les maisons de Dampierre, de Pierrefonds, de Beaumont, de Meun, d'Orgemont, de Roussé-d'Alembon, de Choiseul, de Lameth-Bussy, avec les princes de Courtenay, les marquis du Châtelet, de la maison de Lorraine, et avec les familles Hennequin, de Nonant, marquis de Ferrières, de Chaumont-Quitry, de Saulx-Tavannes, de Bruslart, de Mesmes, de Brinon, Boileau, de Mazarin, de Coislin, de Chevigné, de Colbert, de Nadaillac, Le Tonnelier de Breteuil, de Clermont-Gallerande, de La Rochefoucault, de La Croix de Castries, du Fresnay, barons de Faouët, d'Espinay, de Vaudreuil, de Béthisy, de Ligne et de Rohan.

Depuis son établissement à Paris, la maison DE BRAGELONGNE s'est subdivisée en cinq branches principales, dont nous allons donner la filiation en nous attachant surtout à la cinquième, la seule (1) qui se soit perpétuée jusqu'à nos jours.

(1) Il existe une famille qui a pris sans aucun droit le nom de BRAGELONGNE, et qu'il ne faut pas confondre avec la maison DE BRAGELONGNE, dont nous donnons ici la généalogie.

Comme nous l'avons dit, ces diverses branches reconnaissent pour souche commune :

Premier degré.

I. GELONGNE, en latin GELONIUS, chevalier, seigneur de Bray, qui fonda, dit-on, au commencement du XI^e siècle, le château-fort et le bourg de Bray, lesquels prirent dès lors le nom de BRAGELONGNE, qui resta aux descendants de leur fondateur. On a vu que GELONGNE était fils puîné de Landry, comte de Nevers et d'Auxerre, et de Mathilde de Bourgogne-Comté, et qu'il était devenu possesseur de la terre de Bray par son mariage avec Hildegarde de Sens, fille de Renaud ou Renald de Sens, et de Gelongue, dame de Bray, dont le père était Bouchard, seigneur de Bray. GELONIUS vécut jusque vers l'an 1050, et laissa de cette union un fils qui suit :

Deuxième degré.

II. RENALD OU RENAUD DE BRAGELONGNE, chevalier, seigneur dudit lieu, mourut en 1080.

On voit, dans la généalogie de la maison de Marolles, qu'il avait épousé Hildesonde DE MAROLLES, fille d'Hildebau, seigneur de Marolles, et de Mathilde de Baudemont. — ARMES DE MAROLLES : *Bandé d'argent et de gueules de six pièces.* — Ils eurent pour fils :

Troisième degré.

III. FROMONT DE BRAGELONGNE, chevalier, seigneur dudit lieu, qui vécut jusqu'en 1110. L'histoire de la maison de Château-Thierry atteste qu'il avait épousé damoiselle Sybille DE CHATEAU-THIERRY, fille de Remond, seigneur dudit lieu, et de Marie de Luzarches. — ARMES DE CHATEAU-THIERRY : *D'azur, au château d'argent sommé de trois girouettes d'or accompagnées de trois fleurs de lis du même posées 2-1.* — De ce mariage naquit :

Quatrième degré.

IV. Landry DE BRAGELONGNE, I^{er} du nom, chevalier, seigneur dudit lieu, mort vers 1140. Il s'était marié à Luce d'Acy, fille de Guillaume, seigneur d'Acy, et de Mélisende de Dampierre, de laquelle il eut :

Cinquième degré.

V. Guillaume DE BRAGELONGNE, chevalier, seigneur dudit lieu, qui fut un grand homme de guerre, disent les mémoires du marquis de Chastelier-Barlot. Ligué avec le comte DE SANCERRE pour appuyer les droits de la comtesse de

Nevers, il soutint vigoureusement, contre l'armée de Philippe-Auguste, le siège de la ville de Sancerre, qu'il était chargé de défendre. Il épousa Agnès DE MONTLHÉRY, fille de Simon de Montlhéry et de Mahaut de Torcy. — ARMES DE MONTLHÉRY : *D'or, à la croix de gueules cantonnée de quatre alérions d'azur.* — De ce mariage est issu :

Sixième degré.

VI. Landry DE BRAGELONGNE, II^e du nom, chevalier, seigneur dudit lieu, mort en l'année 1200, s'était marié à Aloïse DE JOUY, fille d'Ansoalde, seigneur de Jouy, et de Béatrix de Bray. — ARMES DE JOUY : *D'argent, à trois aiglettes de gueules au vol éployé; écartelé d'argent, à l'aigle de sable au vol éployé.* — Leurs enfants furent :

1^o Simon, qui suit;

2^o Agnès DE BRAGELONGNE, mariée à Philippe DE PLANCY, chevalier, seigneur dudit lieu.

Septième degré.

VII. SIMON DE BRAGELONGNE, chevalier, seigneur dudit lieu, de Tonnerre et de Chaone, a été le septième et dernier possesseur de la terre de Bragelongne, dont il rendit aveu à l'évêque de Chalons-sur-Saône, en 1227. La fortune de sa maison s'étant trouvée compromise par suite des guerres dans lesquelles elle avait été engagée, comme alliée des comtes de Sancerre, il fut obligé d'aliéner cette seigneurie à Jean de Rochefort, vers l'an 1228, en s'y réservant néanmoins quelques droits seigneuriaux qui expliquent comment ses premiers descendants se trouvent quelquefois qualifiés, dans les actes, seigneurs de Bragelongne. Il avait épousé Françoise DE BÉREL, fille de Hugues de Bérel et de Sybille de Pontarcy. — ARMES DE BÉREL : *D'azur, à deux fasces d'argent; au chef d'or chargé d'un lion d'azur.* — De ce mariage est né :

Huitième degré.

VIII. Adam DE BRAGELONGNE, I^{er} du nom, chevalier, suivit, comme ses pères, la profession des armes, et épousa Agnès DE VERGY, de l'illustre maison de ce nom, fille de Clerambault de Vergy et de Jeanne de Lusy. — ARMES DE VERGY : *De gueules, à trois quintefeuilles d'or.* — De ce mariage est issu :

Neuvième degré.

IX. Baudoin DE BRAGELONGNE, I^{er} du nom, chevalier, mort en 1270. De son

mariage avec Adèle DE SÉMUR, fille de Hugues de Sémur et de Lietberge de Salins. — ARMES DE SÉMUR : *D'argent, à trois bandes de gueules.* — De ce mariage est né :

Dixième degré.

X. Sulpice DE BRAGELONGNE, chevalier, qui a vécu jusque vers l'an 1300. Il épousa Jacqueline DE GARLANDE, fille de Jacques de Garlande et de Mabelle de Pierrefonds, dont il eut :

- 1° Baudoin, qui suit ;
- 2° Guillaume DE BRAGELONGNE, mort en 1314, et inhumé en habit de prêtre dans le cloître de la cathédrale de Saint-Etienne de Chalons, en Champagne, dont il avait été chapelain.

Onzième degré.

XI. Baudouin DE BRAGELONGNE, II^e du nom, chevalier, prit part aux guerres de son temps, et fut qualifié, dans quelques actes, seigneur de Bragelongne, ainsi que son fils, par la raison indiquée plus haut. Sa femme était Hameline, *aliàs* Anseline DE PORCIEN, fille de Hamon de Porcien et de Thiburge de Livry, de laquelle il a eu trois fils :

- 1° Adam, qui suit ;
- 2° Baudoin DE BRAGELONGNE, chevalier, mort en 1389, et qui, de son mariage avec Françoise DU TOUR, fille de Maurice du Tour, a laissé un fils :
Adam DE BRAGELONGNE, marié à Michelle DE SÉRIZY, mort vers 1430 ;
- 3° Martin DE BRAGELONGNE, prêtre.

Douzième degré.

XII. Adam DE BRAGELONGNE, II^e du nom, chevalier, le dernier de sa maison qui ait été qualifié, dans les actes, seigneur de Bragelongne, épousa Isabelle ou Babelonne DE CHANTEPRIME, fille de Jean de Chanteprime, seigneur de Luprime, trésorier général des guerres, et de Louise de La Mothe. — ARMES DE CHANTEPRIME : *D'argent, à un chevron de sable accompagné de trois hures de sanglier du même.* — Adam DE BRAGELONGNE a eu de ce mariage six enfants :

- 1° Pierre DE BRAGELONGNE, écuyer, qui est cité dans les comptes du Trésor royal de l'an 1406, sous le nom de Petrus DE BRAGELONGNE DE SENONIS, comme ayant acquis des commissaires du Roi un fief aux territoires d'Armeau et de Villenadré. Il avait épousé Antoinette DE GRANDPRÉ, fille d'Antoine de Grandpré, chevalier, et d'Adèle de Venisy, de laquelle il eut deux fils, morts sans avoir laissé de postérité ;
- 2° Adam, dont l'article suit ;
- 3° Jean DE BRAGELONGNE, écuyer, qui ne laissa point de postérité masculine de son mariage avec Marie DE PERTUIS, fille de Pierre, seigneur de Bordes-les-Sens et de la Brosse-

Montbron, et de Thomasse Loiselet. Il est cité dans un arrêt du parlement du 23 juin 1413, rendu entre lui et les bourgeois de Sens ;

4° Sulpice DE BRAGELONGNE, qui paraît être décédé sans alliance ;

5° Andrieu ou André DE BRAGELONGNE, mort aussi sans postérité ;

6° Félix DE BRAGELONGNE, écuyer. Lui et son frère Adam furent les premiers de leur maison qui ne suivirent pas la carrière militaire. Comme on le verra plus loin, ce fut Jean de Chanteprime, trésorier général des guerres, frère de leur mère, qui leur fournit les moyens de rétablir la fortune de leur maison. Félix DE BRAGELONGNE est mentionné dans les comptes rendus par Jean de Chanteprime dans les années 1391 et 1394. Il avait épousé Mahaut DE FONVENS, fille de Hugues de Fonvens, et de Gilberte de Montléry, de laquelle il eut :

A. Adam DE BRAGELONGNE, chevalier, qui fit profession des armes et épousa Elisabeth DE BAUGEMONT, fille d'Élie de Baugemont, et de Seville de Meun. Ils eurent pour fils :

Jean DE BRAGELONGNE, écuyer, mariée à Béatrix DU TILLET, fille de Gérard du Tillet, et de Louise de Routiers, dame du lieu. On ignore s'ils ont laissé postérité ;

B. Félix DE BRAGELONGNE, écuyer, qui parcourut comme son frère la carrière des armes, et laissa de son mariage avec Agnès DE BRAYNE, fille de Guillaume de Brayne, et d'Alix de Garlande :

Pierre DE BRAGELONGNE, écuyer, marié à Mathilde DE GUISE, fille de Guillaume de Guise, et de Béatrix de Grandpré, de laquelle il a laissé un fils :

Treizième degré.

XIII. Adam DE BRAGELONGNE, III^e du nom, écuyer, seigneur de Jouy en Gatinais, vint à Paris et s'éleva, par le crédit de son oncle maternel Jean de Chanteprime, à des emplois considérables de finance. Il fut d'abord contrôleur de l'argenterie du duc de Guyenne, puis receveur général des finances de la reine Isabeau de Bavière, et, en dernier lieu, maître de la Chambre aux deniers du Dauphin. Ces charges lui donnèrent un grand crédit, et il se trouva mêlé aux affaires les plus importantes de son temps. Il était fort aimé de Charles VI, qui lui fit un magnifique présent de vaisselle d'argent à l'occasion du baptême de son second fils, auquel il daigna donner son nom. (V. les comptes manuscrits d'Alexandre Bourcier, trésorier de l'argenterie, pour l'année 1409.) La faction anglo-bourguignonne, qui l'avait exilé à Sens en 1418, le fit jeter en prison, quelques années après, au Châtelet de Paris, où il mourut en 1426, victime de son dévouement à la cause de son roi et de son pays, comme l'attestent des lettres-patentes de Charles VII, enregistrées en la Chambre des comptes, lettres qui ordonnent la restitution à son fils Miles de l'hôtel de Bragelongne, situé à Paris, rue du Roi de Sicile, qui avait été saisi par le roi d'Angleterre. Adam DE BRAGELONGNE avait fait, en 1410, une fondation à l'église de Saint-Remi de Sens, pour le repos des âmes de son père et de son aïeul. Il

avait épousé Agnès DE CHASSAYOINE, cousine de Pierre d'Orgemont, évêque de Paris. De ce mariage sont issus :

- 1° Miles, qui suit ;
- 2° Charles DE BRAGELONGNE, écuyer, seigneur de Jouy en partie, qui fut tenu sur les fonts de baptême par le roi Charles VI. Il était prévôt de Sens et avait épousé Perrette TOURAINÉ, veuve de Henri de Maulaué, *alias* Mauloué, dont il n'a pas eu d'enfants ;
- 3° Guillaume DE BRAGELONGNE, écuyer, qui fit ses études à l'université de Paris, et à qui le duc de Guyenne fit un présent de cent cinquante livres, par mandement du 19 septembre 1415. « C'est assavoir cent livres pour avoir et achepter un cours de « lois que iceluy seigneur voulait que ledit Guillaume eust de lui pour estudier et « proffiter à l'estude, et cinquante livres tournois pour faire les despens et pour « son escolage, pour une année. » Guillaume DE BRAGELONGNE paraît être mort sans postérité ;
- 4° Marie DE BRAGELONGNE, abbesse du Lys, près de Melun. On a d'elle une quittance originale scellée des armes de Bragelongne, exactement semblables à celles que la famille porte aujourd'hui ;
- 5° Elisabeth DE BRAGELONGNE, mariée à Jacques PARENT-CHEVALIER.

Quatorzième degré.

XIV. Miles DE BRAGELONGNE, écuyer, seigneur de Jouy en partie, reçut au baptême le nom de Miles, de son parent maternel Miles d'Orgemont, frère de Pierre d'Orgemont, évêque de Paris, et fils du chancelier de France. On a vu que Charles VII lui a fait déjà rendre ses biens et l'hôtel de Bragelongne ; ce roi ne borna pas là ses faveurs, il lui en accorda de nouvelles en considération de ses services et des pertes qu'il avait éprouvées. Miles DE BRAGELONGNE épousa damoiselle Jeanne DE MARQUIÈRE, fille de Jean de Marquière, chevalier, d'une maison ancienne, et de Jeanne Ribot (1). — Armes DE MARQUIÈRE : *D'argent, au lion de sable lampassé de gueules.* — De ce mariage sont issus :

- 1° Pierre, qui suit ;
- 2° Denise DE BRAGELONGNE, mariée à Pierre TOUCHET, écuyer du comte de Roussillon, résidant à Perpignan ;
- 3° Jean DE BRAGELONGNE, chanoine de la cathédrale de Sens ;
- 4° Louis DE BRAGELONGNE, écuyer.

Quinzième degré.

XV. Pierre DE BRAGELONGNE, écuyer, seigneur de Jouy et de Brassy, acquit la part de son oncle dans la première de ces terres, par contrat du 6 octobre 1476, et il en fit hommage, le 24 avril 1477, au comte de Lude, dont elle

(1) On sait que Jeanne Ribot était fille de Nicolas Ribot, chevalier, qui était, en 1422, maître d'hôtel de Marie d'Anjou-Dauphine, et depuis reine de France.

relevait, à cause de la seigneurie de Courtenay. Il vivait encore en 1506. Il avait épousé Marie DE SOISSONS, qui lui apporta en dot la moitié de la terre de Brassy. — Armes DE SOISSONS : *D'or, au lion de gueules.* — De ce mariage sont issus :

- 1° Henri DE BRAGELONGNE, écuyer, seigneur de Jouy, de Brassy et de Ricey, qui comparut, en 1511, à l'arrière-ban pour la guerre d'Italie, et, en 1513, au procès-verbal de rédaction de la coutume de Montargis, au rang de la noblesse. Il n'a pas laissé de postérité ;
- 2° Savinien DE BRAGELONGNE, écuyer, seigneur de Jouy en partie, qui fut présent en cette qualité, l'an 1555, à la rédaction de la coutume de Sens, et paraît être mort sans alliance ;
- 3° Thomas, qui suit ;
- 4° Louis DE BRAGELONGNE, écuyer, décédé sans enfants ;
- 5° Philippe DE BRAGELONGNE, dont on ne connaît pas la postérité.

Seizième degré.

XVI. Thomas DE BRAGELONGNE, écuyer, seigneur de Jouy, de Brassy et de Ricey, épousa en premières noces damoiselle N... SÉGUIER, fille de Thomas Séguier, avocat du Roi au Parlement de Paris ; et en secondes noces, damoiselle Marie FAVIER, d'une famille qui a occupé les premières charges dans le Parlement et dans le Conseil du Roi. — Armes DE SÉGUIER : *D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles du même, et en pointe d'un mouton d'argent.* — Armes DE FAVIER : *D'azur, au croissant d'argent accompagné de trois étoiles d'or.*

Il eut du premier lit :

- 1° Martin, dont l'article suit ;
- 2° Geneviève DE BRAGELONGNE, mariée à Claude LESUEUR, qui portait : *D'azur à 3 soucis d'or, tigés de sinople.* Leur tombe se voyait, au dernier siècle, dans l'église Saint-Méry. Ils ont laissé une postérité, qui s'est éteinte dans la maison de Chastellux.

Du deuxième lit il vint :

- 3° Thomas DE BRAGELONGNE, écuyer, conseiller du Roi, conservateur des privilèges de l'Université de Paris, échevin de cette ville en 1541, et ensuite lieutenant criminel au Châtelet de Paris, charge qu'il exerça avec distinction depuis l'an 1563 jusqu'à son décès, arrivé à Paris, le 2 avril 1567. Il fut inhumé dans l'église de Sainte-Geneviève-des-Ardents. De son mariage avec mademoiselle Madeleine KERVERT qui portait : *D'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois merlettes de sable,* sont issus cinq enfants, savoir :
 - A. Claude DE BRAGELONGNE, écuyer, seigneur de la Celle et de Charmoy, conseiller au parlement de Paris, marié, en 1566, à demoiselle Catherine Huault, fille de Charles Huault, seigneur de Montmagny, Goyencourt, Messy et la Baillie, maître des requêtes ordinaires de l'hôtel, dont il eut :

- AA.* Jérôme DE BRAGELONGNE, chevalier, seigneur de la Celle et de Charmoy, cornette des chevau-légers du Roi, lieutenant et mestre de camp général de la cavalerie légère de France, mort sans alliance;
- BB.* Claire DE BRAGELONGNE, mariée à Etienne DE NICEY, chevalier, comte de Romilly, dont elle a eu trois filles mariées dans les maisons de Roussé-d'Alembon, de Choiseul-Francières et de Lameth-Bussy. La postérité de leur dernière fille, la comtesse DE Bussy, s'est alliée aux princes de Courtenay, aux marquis DE MAINVILLE;
- CC.* Madeleine DE BRAGELONGNE, qui épousa Philippe, marquis DE MARLE, seigneur d'Orcheux, dont elle a eu deux filles, mariées l'une à François de la Chaussée d'Eu, comte d'Aray, l'autre à Charles, comte de Nonant, marquis de Ferrières;
- B.* Léon DE BRAGELONGNE, chevalier, seigneur des Caves, près Nogent-sur-Seine, conseiller au Châtelet en 1580, puis conseiller au Parlement de Paris, marié à Éléonore de Grange-Trianon, fille de N... de la Grange, seigneur de Trianon, de laquelle il a eu deux filles, savoir :
- AA.* Marie DE BRAGELONGNE, mariée en 1606 à Claude Bouthillier, chevalier, seigneur de Pont-sur-Seine et de Fossigny, secrétaire d'État, surintendant des finances en 1632, et trésorier-commandeur des ordres du Roi en 1633. Tous les mémoires du temps parlent de l'esprit supérieur de cette dame. Le crédit dont elle jouit sous le ministère du cardinal de Richelieu, contribua beaucoup à l'avancement de sa maison. Restée veuve en 1655, elle vécut jusqu'au 26 mai 1675. Son fils, Léon Bouthillier, comte de Chavigny, fut ministre d'État après la mort de Richelieu;
- BB.* Claude DE BRAGELONGNE, religieuse au monastère de Notre-Dame de Troyes;
- C.* Madeleine DE BRAGELONGNE, mariée à Claude Gelée, lieutenant criminel du Châtelet de Paris, charge qu'il exerça après Thomas DE BRAGELONGNE, son beau-père.
- D.* Autre Madeleine DE BRAGELONGNE, femme de Jérôme de Montholon, seigneur de Perrousseaux et de Charentonneau, conseiller au Parlement de Paris, fils du premier garde-des-sceaux de ce nom.
- E.* Claude DE BRAGELONGNE, mariée à Jean Chasteau, maître en la Chambre des comptes.

XVII. Martin DE BRAGELONGNE, 1^{er} du nom, chevalier, seigneur de la Cour et de Mareau, naquit en 1494. Il fut successivement conseiller du Roi au bailliage du Palais, échevin de Paris en 1533, conseiller au Châtelet en 1541, lieutenant civil particulier et criminel au Châtelet, en 1554, prévôt des marchands en 1558, et conseiller, maître des requêtes, de la reine Catherine de Médicis. Philippe Macé, secrétaire du Roi, receveur de la ville de Paris, lui légua, par son testament du 21 avril 1556, la chapelle Saint-Philippe, qu'il avait fait bâtir au coin de l'aile droite de l'église paroissiale de Saint-Paul, à Paris. Cette chapelle a depuis servi de sépulture à presque tous les membres de la famille DE BRAGELONGNE. Martin DE BRAGELONGNE y fut inhumé le 27 avril 1569. Il avait épousé Marguerite CHESNARD, *alias* CHENART, veuve en premières noces de Michel Feuchez, et fille de Pierre Chesnard et de Catherine Guyon.

Elle mourut quarante jours après son mari, à l'âge de cinquante-huit ans, et fut inhumée près de lui. — Armes DE CHESNARD : *D'argent, à la bande de sinople.* — De ce mariage sont nés deux enfants :

- 1° Jean DE BRAGELONGNE, chevalier, seigneur de Villejuif, près Paris, qui succéda à son père dans la charge de lieutenant particulier au Châtelet de Paris, épousa Claude PARENT, fille de Germain Parent et de Catherine Hunegarde, dont il eut :
 - A. Jérôme DE BRAGELONGNE, chevalier, receveur général des finances à Caen, marié, 1° à Jeanne ODEAU, 2° à Jeanne CHARPENTIER, et qui a laissé postérité.
 - B. Martin DE BRAGELONGNE, II^e du nom, receveur général des finances à Caen, marié à Claude POLLAER OU POLLART, de laquelle il eut quatre fils et une fille ;
 - C. Marguerite DE BRAGELONGNE, mariée à Louis Froment, écuyer, seigneur de Gueriton, près Provins, contrôleur général des lignes Suisse et Grisons ;
- 2° Jérôme, tige de la *première branche* rapportée ci-après en premier lieu, laquelle est aujourd'hui éteinte ;
- 3° Thomas, tige de la *seconde branche*, rapportée en second lieu, aussi éteinte ;
- 4° Martin, duquel est issu la *troisième branche*, rapportée après la postérité de Thomas, et également éteinte ;
- 5° Nicolas, auteur de la *quatrième branche*, également éteinte ;
- 6° Jacques, qui a formé la *cinquième et dernière branche*, la seule subsistante de nos jours, et rapportée en dernier lieu ;
- 7° Catherine DE BRAGELONGNE, mariée à Jacques RAPOUER, *alias* RAPOIL, seigneur de Varastre, près Corbeil, conseiller au Châtelet de Paris, et dont la fille, mariée à Jean Boileau, trésorier de l'extraordinaire des guerres, fut mère de Nicolas Boileau Despréaux, l'illustre poète ;
- 8° Anne DE BRAGELONGNE, première femme de Jean GASTELIER OU LE GASTELLIER, seigneur de la Vanne, Genlis, Corbon, Beaune et la Vacherie, doyen de la Cour des aides ;
- 9° Madeleine DE BRAGELONGNE, religieuse aux Filles-Dieu de Paris ;
- 10° Et Marie DE BRAGELONGNE, mariée à Claude LYONNE, seigneur de Cueilly, près Saint-Maur-les-Fossés, et de Servon.

PREMIERE BRANCHE

SEIGNEURS DE LA FORGERIE, D'AUNOY ET DES TOURNELLES

(ÉTEINTE)

Dix-huitième degré.

XVIII. Jérôme DE BRAGELONGNE, chevalier, né le 21 mars 1533, fut secrétaire du Roi et trésorier de l'extraordinaire des guerres sous les rois Charles IX,

Henri III et Henri IV, et, suivant une ancienne généalogie manuscrite, conseiller d'État. Il épousa, en 1565, damoiselle Marie GOYET, fille de François Goyet, avocat du Roi au Châtelet de Paris, et de Marie Gron. Il fut inhumé avec sa femme dans le chœur de l'église collégiale de Notre-Dame de Melun, où l'on voyait leur épitaphe. — ARMES DE GOYET : *D'azur, à un chevron d'or accompagné de trois cygnes du même s'essorant et se becquetant la poitrine; écartelé d'argent, à trois bandes de gueules.* — De ce mariage sont issus, outre sept enfants morts jeunes :

- 1^o Jérôme, qui suit ;
- 2^o Martin DE BRAGELONGNE, chevalier, seigneur de la Forgerie, trésorier de la gendarmerie de France, né en 1580, mort sans alliance le 3 janvier 1663, et inhumé dans le cloître des Chartreux à Paris ;
- 3^o Pierre DE BRAGELONGNE, né le 13 avril 1576, secrétaire du Roi, trésorier de France à Châlons, puis trésorier général de l'extraordinaire des guerres, mort à quatre-vingt-quatre ans, et inhumé à Saint-Gervais de Paris. Il avait épousé damoiselle Marthe CHARON, fille de Jean Charon, trésorier général de l'Extraordinaire des guerres, et de Denise Caillé, de laquelle il a eu trois fils et une fille ;
- 4^o Marie DE BRAGELONGNE, mariée en 1585 à Philippe de Vigny, secrétaire du Roi ;
- 5^o Madeleine DE BRAGELONGNE, mariée en premières noces à Gaspard DU CHESSE, conseiller au Parlement de Paris ; et en secondes noces, à Martin DE MAUROY ;
- 6^o Barbe DE BRAGELONGNE, qui épousa Jean BAUGY, *alias* BEAUGY, seigneur de Ledeville.

Dix-neuvième degré.

XIX. Jérôme DE BRAGELONGNE, chevalier, seigneur des Tournelles, près Lagny, né le 27 juillet 1575, fut d'abord correcteur des comptes, puis trésorier général de l'ordinaire des guerres en 1616, et enfin conseiller d'État en 1659. Il épousa, en 1602, Marie DE SAINT-CHÉRON, fille de Charles de Saint-Chéron, secrétaire du Roi, seigneur d'Ouville en Beauce, et de Suzanne Le Prévost. Il mourut le 14 février 1648, et sa veuve le 17 janvier 1671. — ARMES DE SAINT-CHÉRON : *De gueules, à trois jumelles d'argent.* — De ce mariage sont issus trois fils :

- 1^o Charles DE BRAGELONGNE, chevalier, conseiller au grand Conseil, marié, en 1630, à damoiselle Adrienne OUDET, morte à trente-quatre ans, en 1635, ayant eu de cette union trois fils ;
- 2^o Pierre, qui suit ;
- 3^o Et Louis DE BRAGELONGNE, chevalier, [premier lieutenant au régiment des gardes-françaises, compagnie de M. de Saint-Mars, après la mort duquel il se retira du service et fut pourvu d'une charge de trésorier général de l'Ordinaire des guerres. Il épousa damoiselle Anne GALLAND, fille de Jean Galland, avocat au Parlement de Paris. Il est mort sans enfants le 10 décembre 1667, à l'âge de cinquante-cinq ans ; et sa veuve, le 8 décembre 1684.

Vingtième degré.

XX. Pierre DE BRAGELONGNE, chevalier, fut nommé trésorier général de l'ordinaire des guerres, l'an 1639, en remplacement de son père, et épousa, la même année, Claude DE LA COUR, *alias* DE LA COURT, fille de Pierre de La Cour ou de La Court, trésorier provincial de l'Extraordinaire des guerres en la généralité de Lyon, et de Claude Thibault. Il mourut à trente-sept ans, en 1645, laissant de ce mariage :

- 1^o Pierre, qui suit ;
- 2^o Nicolas DE BRAGELONGNE, chevalier, qui succéda d'abord à son aïeul maternel dans la charge de trésorier provincial de l'Extraordinaire des guerres, en la généralité de Lyon, et fut ensuite trésorier général de l'Ordinaire des guerres, comme son père, son oncle paternel et son aïeul. Après la suppression de cette dernière charge en 1669, il fut nommé trésorier de France à Paris, et épousa damoiselle Marguerite-Élisabeth PLASTRIER DE LA CROIX, proche parente du chancelier Le Tellier et du ministre Colbert. Il mourut le 9 janvier 1720, et sa veuve le 24 octobre 1722. Ils ont laissé deux fils et deux filles.

Vingt-unième degré.

XXI. Pierre DE BRAGELONGNE, chevalier, reçu en 1682 président aux enquêtes au Parlement de Bretagne, mourut président honoraire le 5 décembre 1717. Il avait épousé, le 29 décembre 1687, damoiselle Marie DE GAUMONT, fille d'André de Gaumont, seigneur de Saussay, conseiller d'État, et de Catherine du Chesne, d'une ancienne famille originaire de Béarn. Par cette union, la maison DE BRAGELONGNE est alliée à celles de Mazarin et de Coislin. — Armes DE GAUMONT : *D'azur, au chevron d'or accompagné de trois têtes de lion du même arrachées.*

Pierre DE BRAGELONGNE eut pour enfants :

- 1^o Jean-Baptiste Camille, qui suit ;
- 2^o Marie-Catherine DE BRAGELONGNE, née le 25 avril 1691, mariée le 24 septembre 1708 à Michel CHAUVIN, conseiller au Parlement de Paris, fils d'Antoine Chauvin, maître des comptes, et de Charlotte-Élisabeth Guillois, décédée le 7 janvier 1711.

Vingt-deuxième degré.

XXII. Jean-Baptiste-Camille DE BRAGELONGNE, chevalier, né le 20 avril 1695, fut conseiller au Châtelet, puis au Parlement de Paris, le 18 août 1718. Il épousa, le 12 juillet de la même année, Claude-Françoise GUILLOIS, fille aînée de Claude Guillois, payeur des rentes de l'Hôtel-de-ville de Paris, et de Marie-Françoise Houallet. — Armes DE GUILLOIS : *D'azur, à un tournesol d'or arraché posé en pal, de la tige duquel naissent deux fleurs de pensée du même.* — De ce mariage sont issus, outre plusieurs enfants morts en bas âge :

- 1^o Jean-Baptiste-Claude DE BRAGELONGNE, chevalier, conseiller au Parlement de Paris en 1743, marié en 1746 à damoiselle DE LAYAT, dont il a eu une fille, mariée au marquis de Nadaillac;
- 2^o Anne-Jean-Camille DE BRAGELONGNE, né en 1720, mort en 1753, grand-vicaire d'Amiens, abbé commandataire de l'abbaye de Saint-Jean d'Arbestier, en Bas-Poitou;
- 3^o Élisabeth DE BRAGELONGNE, née le 19 août 1722, mariée à M. de Canclaux, conseiller au grand Conseil, administrateur général des hôpitaux de Paris, dont un fils;
- 4^o Marie-Claude-Françoise DE BRAGELONGNE, née le 8 octobre 1723, mariée, le 25 mars 1743, à M. DE MARANDON, vicomte de la Maisonfort, receveur général des finances de Bourges; morte sans enfants;
- 5^o Marie-Marguerite-Louise DE BRAGELONGNE, née le 28 février 1725, mariée, le 17 avril 1746, à François-Joseph DE PARIS, marquis de Montbrun, fils de François, capitaine aux gardes, puis brigadier des armées du Roi, et de Marie-Catherine LE JONGLEUR DE REMILLY. Marie-Marguerite DE BRAGELONGNE, restée veuve sans enfants, a péri sur l'échafaud révolutionnaire en 1793.
- 6^o Christophe DE BRAGELONGNE, chevalier, né le 9 novembre 1729, aide major au régiment des gardes-françaises, avec brevet de colonel d'infanterie, épousa en 1763 damoiselle TITON DE VILLEGÉNOU, dame de Villiers, Ognon et autres lieux, et mourut sans enfants. Sa veuve s'est remariée au comte de Chevigné, seigneur de Boiscollet en Bretagne, maréchal de camp sous Louis XVI;
- 7^o Marie-Nicole DE BRAGELONGNE, abbesse des Ursulines d'Argenteuil, morte sur l'échafaud en 1793;
- 8^o Marie-Michelle-Louise DE BRAGELONGNE, née le 30 octobre 1731, mariée en 1754 à M. DE SAUVAN, comte d'Aramon, en Languedoc, morte en couches d'une fille qui a épousé le marquis de Canclaux, colonel du régiment de Conti-dragons, et maréchal de camp, et devint mère d'une fille unique mariée à M. de Colbert.

DEUXIEME BRANCHE

VICOMTES D'EDVILLE, BARONS DE SORGUIÈRES, SEIGNEURS DE L'AMIRAUT, LA NORVILLE,
LE TREMBLAY, POURPRY, BEHOUST, ETC.

(ÉTEINTE)

Dix-huitième degré.

XVIII. Thomas DE BRAGELONGNE, chevalier, seigneur de l'Amirault, de la Norville et d'Enjenville, troisième fils de Martin DE BRAGELONGNE, 1^{er} du nom, et de Marguerite Chesnard, et qui brisa ses armes d'une bordure engrelée d'or, comme puîné, fut trésorier de France au bureau de Bourges, puis au bureau de Paris, dont il devint président. Il mourut le 1^{er} mai 1615, à soixante-quinze ans. Il avait épousé, le 11 février 1574, damoiselle Marie LALLEMANT, fille de Jean Lallemant, second président au Parlement de Rouen, et de Lesse Feu,

filles de Jean Feu, sénateur de Milan, puis président au parlement de Rouen. De ce mariage sont issus, outre neuf enfants morts jeunes :

- 1^o Jean-François, qui suit ;
- 2^o THOMAS DE BRAGELONGNE, chevalier, baron de Sorguières, seigneur de Villeneuve et de Pignan, maître-d'hôtel du Roi, mort en 1649, avait épousé ISABEAU DE PIGNAN, baronne de Sorguières en Languedoc, dont il eut trois fils et une fille ;
- 3^o Marie DE BRAGELONGNE, mariée à Nicolas HANNAPIÉ, seigneur d'Amoy et d'Armonville, trésorier de France en la généralité d'Orléans ;
- 4^o Nicolas DE BRAGELONGNE, chevalier, seigneur de la Touche, contrôleur général des eaux et forêts de la France, mort en 1634 sans laisser de postérité de Chrétienne LE COURT, laquelle se remaria à Louis Le Tonnelier de Breteuil, seigneur de Boissettes, contrôleur général des finances et conseiller d'État. Elle mourut le 30 août 1707, à quatre-vingt-neuf ans.

Dix-neuvième degré.

XIX. Jean-François DE BRAGELONGNE, chevalier, seigneur de la Norville, reçu conseiller au Parlement de Paris en 1603, et mort en 1631, laissa d'Anne LESCHASSIER, fille de Louis Leschassier et de Denise Breuillet, outre trois enfants morts jeunes :

Vingtième degré.

XX. Thomas DE BRAGELONGNE, chevalier, seigneur de la Norville, d'Enjenville en Beauce, Issy, Pourpry, Petit-Tignonville et la Madeleine, près Châtre, reçu conseiller au Parlement de Paris, en 1637, et président aux enquêtes en 1648, fut pourvu de la charge de premier président au Parlement de Metz, en 1678, et nommé chef de la chambre royale établie en exécution du traité de Nimègue. Il mourut le 4 mars 1680, à soixante-sept ans. Son corps fut inhumé dans la cathédrale de Metz, et son cœur dans la chapelle de sa famille, à l'église de Saint-Paul, à Paris. Il avait épousé, en 1642, damoiselle Marie-Hector DE MARLE, fille de Christophe-Hector de Marle, seigneur de Versigny, président en la Chambre des comptes, et de Marie Colbert de Saint-Pouange. De ce mariage sont issus, outre neuf enfants morts jeunes :

- 1^o Christophe-François, qui suit ;
- 2^o Louise DE BRAGELONGNE, mariée à Pierre GRUYN DE VALLEGRAND, seigneur de la Selle en Bourgogne, Saint-Cyr et autres lieux, conseiller au grand Conseil ;
- 3^o Nicolas DE BRAGELONGNE, prieur de Notre-Dame de Lusignan, comte et doyen de l'église royale de Saint-Julien de Brioude, collégiale où l'on n'était admis que sur preuves d'ancienne noblesse ;
- 4^o Marie-Madeleine DE BRAGELONGNE, mariée en 1672 à Aimé SOLUS, secrétaire du Roi, et décédée sans enfants ;
- 5^o Geoffroy-Dominique DE BRAGELONGNE, vicomte d'Edville, conseiller au Parlement de Metz, puis à la Cour des aides de Paris, et enfin maître des requêtes en 1696,

mort en 1717, laissant de son mariage avec Aimée d'ESPINOY DE LONNY, fille d'André d'Espinoy, seigneur de Lonny, une fille morte jeune;

- 6° Thomas DE BRAGELONGNE, docteur en théologie de la Faculté de Paris, comte honoraire de l'Église de Brioude, doyen de Senlis, puis chanoine de l'Église de Paris, mort le 10 juillet 1722;
- 7° Étienne DE BRAGELONGNE, chevalier, reçu chevalier de Malte à onze ans, fait prisonnier à la bataille de Trèves à l'âge de quatorze ans, nommé capitaine des gardes-françaises après le combat de Wallecourt, puis major-général, brigadier des armées du Roi, inspecteur général d'infanterie et chevalier de Saint-Louis. Il mourut le 1^{er} février 1714. De son mariage avec Jeanne-Marie-Hector DE MARLE, sa cousine germaine, il n'a laissé que :

Marie-Charlotte DE BRAGELONGNE, mariée, 1^o à Pierre Alain, seigneur de la Viguerie, 2^o et au comte Clermont-Gallerande;

- 8° Charles DE BRAGELONGNE, chevalier, comte de Bragelongne, capitaine au régiment de Royal-Dauphin, puis colonel du régiment de dragons de son nom, tué à la bataille de Luzara en Italie, le 15 août 1702. Il avait épousé, en 1697, Marie-Jeanne-Françoise DE BRAGELONGNE, sa cousine, fille puînée de François DE BRAGELONGNE, seigneur de Hautefeuille. De ce mariage sont issus :

- A. François-Charles DE BRAGELONGNE, né le 25 décembre 1628;
- B. Christophe-Dominique DE BRAGELONGNE, chanoine, comte de Brioude, grand-vicaire de Beauvais, abbé commandataire de Longuy, mort en 1765;
- C. Geoffroy-Dominique-Charles DE BRAGELONGNE, chevalier, né le 21 novembre 1700, mort avec le grade de brigadier d'infanterie après avoir servi comme capitaine dans le régiment des gardes-françaises. Il avait épousé damoiselle N .. LEFORT DE LA BATHE, dont il a eu deux fils;

- 9° Pierre-Nicolas DE BRAGELONGNE, chevalier, né le 29 juin 1669, servit d'abord dans la marine, et fut ensuite aide-major d'un régiment de dragons, puis colonel d'un régiment d'infanterie de son nom. Il épousa, par contrat du 21 décembre 1700, demoiselle Geneviève BOUCHER, fille de Jean-Baptiste Boucher, président à mortier au Parlement de Metz, et de Madeleine Hélassant. De ce mariage sont issus deux fils et une fille.

Vingt-unième degré.

XXI. Christophe-François DE BRAGELONGNE, chevalier, seigneur d'Enjenville, Issy, Pourpry, Petit-Tignonville et Behoust, conseiller en la grand-chambre du Parlement de Paris, mourut le 19 février 1721, âgé de soixante-quinze ans. Il avait épousé : 1^o demoiselle Marie CHANLATTES; 2^o demoiselle Charlotte PINETTE DE CHARMOY, fille de Jacques Pinette de Charmoy, maître des comptes, morte le 22 février 1711. Il a laissé huit enfants, savoir, du premier lit :

- 1^o Marie-Françoise-Michelle DE BRAGELONGNE, seconde femme de Nicolas-Pierre CAMUS DE PONTCARRÉ, premier président au Parlement de Rouen, morte en juin 1705, laissant deux filles mariées, l'une au marquis de La Rochefoucauld, l'autre au marquis de Castries, lieutenant-général des armées du Roi;

et du second lit :

- 2^o Marie-Geneviève DE BRAGELONGNE, mariée à Alexandre AUBRY, seigneur d'Armanville, capitaine de dragons, dont elle eut une fille qui épousa M. de Jourdan,

DE BRAGELONGNE.

marquis de Launay, gouverneur de la Bastille, massacré par le peuple le 14 juillet 1789;

3° Joseph-Nicolas DE BRAGELONGNE, né en 1683, reçu chevalier de Malte, et qui, ayant été relevé de ses vœux, avait épousé, le 29 septembre 1716, demoiselle Marie-Anne DE BARVILLE, fille de N... de Barville, seigneur de Puiset, commandant du régiment royal d'artillerie, brigadier des armées du Roi, et de N... DE GUILLETOT. Il mourut le 20 août 1719, et sa veuve le 21 février 1720. Leurs enfants furent :

A. Achille-Jean DE BRAGELONGNE, né le 27 janvier 1719;

B. Christophe DE BRAGELONGNE, né le 12 février 1720;

4° François-Dominique DE BRAGELONGNE, chevalier, frère jumeau du précédent, reçu chevalier de Malte le 13 novembre 1691;

5° Christophe-Bernard DE BRAGELONGNE, chanoine et comte de Brioude, associé libre de l'Académie des sciences, savant distingué, sur lequel on trouve un article dans le dictionnaire de Moréri, édition de 1759. Il mourut le 20 février 1741;

6° Marie-Louise DE BRAGELONGNE, religieuse Ursuline du couvent de Sainte-Avoÿe, à Paris.

TROISIEME BRANCHE

SEIGNEURS DE CHARONNE, DE CHEF-DU-BOIS, DES OUCHES, DE REVILLON, DE LA
CHARBONNIERE ET DE BOURCARI.

(ÉTEINTE.)

Dix-huitième degré.

XVIII. Martin DE BRAGELONGNE, chevalier, seigneur de Charonne, près Paris, quatrième fils de Martin DE BRAGELONGNE et de Marguerite Chesnard, fut reçu conseiller au Parlement de Paris en 1570, président des enquêtes en 1586, prévôt des marchands en 1602, conseiller d'État en 1616, et mourut en 1625, à quatre-vingts ans. Il avait épousé demoiselle Catherine d'ABRA DE RACONIS, fille de Gallois d'Abra, seigneur de Raconis, lieutenant du grand-maître de l'artillerie, et d'Anne Midorge. Il en eut :

1° Claude DE BRAGELONGNE, chevalier, seigneur de Chef-du-Bois, conseiller au Parlement de Paris en 1596, et qui s'établit en Bretagne, où il épousa, en 1600, demoiselle Marguerite DU DRESNAY, de laquelle il eut deux filles, mariées l'une à Jean-Claude LE JACOBIN DE KEREMPRAT, conseiller au Parlement de Bretagne, l'autre à Sébastien DU FRESNAY, baron de Faouët, conseiller au même parlement;

2° Pierre DE BRAGELONGNE, chevalier, seigneur des Ouches, trésorier de France à Orléans, en 1607, contrôleur général de la maison de la reine Marie de Médicis en

1616, mort en 1621, laissant de son mariage avec Marguerite DE LA BRUYÈRE, fille de N... de la Bruyère, secrétaire du Roi et trésorier de l'argenterie :

A. Martin DE BRAGELONGNE, chanoine à Luçon, mort à vingt-deux ans, en 1630 ;

B. Aimery DE BRAGELONGNE, chevalier, seigneur des Ouches, qui fut marié à Geneviève DE BUGNONS ;

3° Aimery DE BRAGELONGNE, doyen de Saint-Martin de Tours, puis évêque de Luçon, mort en 1645 ;

4° Antoine DE BRAGELONGNE, chanoine régulier de Saint-Victor ;

5° Martin DE BRAGELONGNE, chevalier, seigneur de Révillon, destiné d'abord à l'Église, et qui fut très-jeune abbé de Vertus et doyen de Saint-Martin de Tours. Il renonça ensuite à l'état ecclésiastique, et épousa damoiselle Julienne DE KOTERVE, dont il eut une fille unique ;

6° Robert, qui suit ;

7° Anne DE BRAGELONGNE, mariée à Jean LE NAIN, seigneur de Beaumont, conseiller au Parlement de Paris ;

8° Et Marie DE BRAGELONGNE, qui épousa Pierre de Vertus, trésorier de France à Orléans.

Dix-neuvième degré.

XIX. Robert DE BRAGELONGNE, chevalier, seigneur de la Charbonnière, fut commandeur de Fontenay-le-Comte, de l'ordre du Mont-Carmel et de Saint-Lazare, après son père, fut enseigne, puis lieutenant des gardes-du-corps du Roi, et mourut en 1684. Il épousa : 1° Marie DE SÈVE, 2° Marie DE BROU, 3° Louise DE MACHAULT, fille de Jean-François de Machault, seigneur de Janqueux, et de Marguerite d'Espinay. Il laissa, outre plusieurs enfants morts jeunes, du premier lit :

1° Marie DE BRAGELONGNE, mariée, le 15 octobre 1687, à Claude-Antoine DES FOURS, marquis de Guisigny, d'une ancienne maison du Vexin ;

et du second lit :

2° Léon DE BRAGELONGNE, reçu page de la chambre du Roi en 1687, mort sans postérité.

QUATRIÈME BRANCHE

SEIGNEURS DE VILLEVENARD, LOGNE, MANDINE ET MONTCHARVILLE.

(ÉTEINTE.)

Dix-huitième degré.

XVIII. Nicolas DE BRAGELONGNE, chevalier, cinquième fils de Martin DE BRAGELONGNE et de Marguerite CHESNARD, seigneur de Villevenard, de Logne et

de Mandine, conseiller au Parlement de Paris en 1604, mort dans sa terre de Villevenard en 1617, laissa de son mariage avec damoiselle Marie DE VILLECOQ :

- 1° Charles, qui suit ;
- 2° Nicolas DE BRAGELONGNE, chevalier, tué à Villevenard, à vingt-quatre ans, sans avoir été marié ;
- 3° Madeleine DE BRAGELONGNE, décédée sans alliance.

Dix-neuvième degré.

XIX. Charles DE BRAGELONGNE, chevalier, seigneur de Villevenard et autres lieux, commissaire ordinaire des guerres, épousa, en 1623, damoiselle Madeleine ASSELIN, et laissa de ce mariage :

- 1° Charles, qui suit ;
- 2° Jean DE BRAGELONGNE, chanoine de Saint-Augustin, prieur de Marsilly près Orléans, mort à trente-cinq ans ;
- 3° Marie-Madeleine DE BRAGELONGNE, mariée à Nicolas LE LIÈVRE, seigneur de Chauvigny et de la Cour ;
- 4° et 5° Pierre, et Pierre-Louis DE BRAGELONGNE, chanoine de Sainte-Geneviève ;
- 6° Anne DE BRAGELONGNE, Ursuline à Mantes.

Vingtième degré.

XX. Charles DE BRAGELONGNE, chevalier, seigneur de Villevenard, Montcharville et autres lieux, commissaire ordinaire des guerres, habile ingénieur, a laissé de son union avec damoiselle Madeleine DE VIGNY plusieurs enfants, tous morts jeunes et sans alliances.

CINQUIÈME BRANCHE

(SEULE EXISTANTE.)

SEIGNEURS DE HAUTEFEUILLE, DE GUIBERMENIL, DE BOISRIPAULT, DE BERLANGE,
DE CREUILLY, DE SUMAC ET D'ESTINVILLE.

Dix-huitième degré.

XVIII. Jacques DE BRAGELONGNE, chevalier, sixième fils de Martin DE BRAGELONGNE et de Marguerite CHESNARD, fut conseiller maître en la Chambre des

comptes, et mourut en 1675, à soixante-trois ans. Il avait épousé damoiselle Barbe ROBERT. — ARMES DE ROBERT : *D'argent, à la croix de sable alésée et cantonnée de quatre billettes d'azur.* — De ce mariage sont issus :

- 1° Jacques DE BRAGELONGNE, trésorier de France à Moulins, marié à demoiselle Claude HINSELIN, dont les armes sont : *d'azur à la fasce d'argent, chargée d'une étoile de gueules et accompagnée de trois têtes de léopard d'argent*, et mort sans postérité;
- 2° Jérôme DE BRAGELONGNE, chevalier, seigneur de Hautefeuille, mort doyen des conseillers de la cour des Aides, en 1658; il avait épousé 1° Madeleine LADVOCAT; 2° Marie GOUYON; 3° Marie MAREY. Il n'eut point d'enfants de ces deux derniers mariages. Ceux du premier lit furent :
 - A. Jacques DE BRAGELONGNE, chevalier, intendant de la maison de Gaston duc d'Orléans, puis maître de la chambre aux deniers, mort en 1679, laissant de son union avec Marie DE SAINT-MESMIN cinq fils qui tous furent ecclésiastiques, et quatre filles, dont une, Marie-Marthe DE BRAGELONGNE, épousa Alexandre DE LATTIGNANT, conseiller au parlement, et fut mère du célèbre abbé DE LATTIGNANT, et bisaïeule du marquis de Vaudreuil;
 - B. Antoine DE BRAGELONGNE, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, prieur de Graville;
 - C. Jérôme DE BRAGELONGNE, chevalier, seigneur de Guiberménil, conseiller au parlement de Metz, puis à la cour des Aides de Paris, mort en 1698. Il avait épousé 1° Geneviève Boucher; 2° Marguerite BONNELIER; il n'a eu qu'un fils unique du premier lit, mort sans alliance à 18 ans, avant son père;
 - D. Honoré DE BRAGELONGNE, chevalier, enseigne des gardes du duc d'Orléans, tué en duel à 22 ans;
 - E. François DE BRAGELONGNE, chevalier, seigneur de Hautefeuille, chevalier du Mont-Carmel et de Saint-Lazare, lieutenant des gendarmes de Gaston, duc d'Orléans, mort en 1763, à 77 ans, laissant de son mariage avec Marie BOUCHER, deux filles, dont l'une fut mère de M. le comte des Gravières, conseiller d'honneur au parlement, et l'autre épousa le comte Charles DE BRAGELONGNE, seigneur d'Enjenville;
 - F. Etienne DE BRAGELONGNE, chanoine régulier de Sainte-Geneviève;
 - G. Marie DE BRAGELONGNE, mariée à M. DE RIBAUDON, trésorier de France à Soissons;
 - H. Anne DE BRAGELONGNE, abbesse de Lonchamps;
 - I. J. K. L. Quatre autres filles religieuses;
- 3° Balthazar DE BRAGELONGNE, grand-prieur de l'abbaye de Saint-Denis, en France;
- 4° Claude, qui suit;
- 5° Catherine DE BRAGELONGNE, mariée à Antoine LE FEVRE, seigneur de Guiberménil, trésorier de France à Amiens;
- 6° Anne DE BRAGELONGNE, qui épousa Charles PERDRIEL, seigneur de Baubigny; de ce mariage sont nées deux filles, dont l'une a épousé le marquis d'ORNANS; l'autre, mariée à Charles DE BÉTHISY, seigneur de Mézières, fut mère des princes de Ligne et de Rohan;
- 7° Marie DE BRAGELONGNE, religieuse à l'abbaye de Pont aux-Dames.

Dix-neuvième degré.

XIX. Claude DE BRAGELONGNE, chevalier, seigneur de Boisripaux, intendant des vivres des camps et armées du Roi, entra dans les ordres après la mort

de sa femme N... DE GODEFROY, — armes : *de gueules, à trois bandes d'or*, — de laquelle il avait eu :

- 1° Robert DE BRAGELONGNE, chevalier, capitaine au régiment de Vervins, mort sans enfants ;
- 2° Charles-Robert DE BRAGELONGNE, chevalier, seigneur de Boisripaux, capitaine et conseiller au conseil souverain de la Guadeloupe ;
- 3° Charles, qui suit ;
- 4° Jacques DE BRAGELONGNE, chevalier, seigneur de Creully, capitaine au régiment d'Espagny, mort sans alliance ;
- 5° Claude DE BRAGELONGNE, chevalier, seigneur de Sumac, capitaine d'infanterie, mort sur mer sans avoir été marié ;
- 6° Autre Claude DE BRAGELONGNE, chevalier, cornette au régiment de Bouillon ;
- 7° François DE BRAGELONGNE, chevalier, seigneur d'Estinville, *alias* d'Estinteville, mousquetaire du Roi, puis capitaine des gardes du corps du prince d'Osnabruck, marié en Allemagne, où il a laissé postérité ;
- 8° Pierre DE BRAGELONGNE, chevalier, sorti fort jeune de la maison paternelle, et dont le sort est ignoré ;
- 9° Marie-Louise DE BRAGELONGNE, mariée à M. DE LA FOND, maître des eaux-et-forêts d'Alençon ;
- 10° Anne DE BRAGELONGNE, morte à 30 ans, sans alliance.

Vingtième degré.

XX. Charles DE BRAGELONGNE, chevalier, seigneur de Boisripaux et de Berlange, né à Paris, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs, le 8 mars 1652, ayant été placé aux îles de l'Amérique en qualité de capitaine dans les troupes de Sa Majesté, fut conseiller au Conseil souverain de la Guadeloupe, et épousa, par contrat du 27 février 1661, damoiselle Marie DE JOUBERT, née à Paris. De ce mariage sont issus :

- 1° Jean-Joseph DE BRAGELONGNE, mort jeune ;
- 2° Claude-René, qui suit ;
- 3° Marianne DE BRAGELONGNE, mariée à Charles D'AUTEMARRE, capitaine d'infanterie à l'île de Saint-Christophe ;
- 4° et 5° Christine et Anne DE BRAGELONGNE, religieuses à Niort.

Vingt-unième degré.

XXI. Claude-René DE BRAGELONGNE, chevalier, seigneur de Boisripaux et de Berlange, capitaine au régiment de Champagne en 1694, fut employé en Amérique aux îles du Vent, à la Martinique, à Saint-Christophe et à Saint-Domingue, de 1696 à 1706. Il mourut le 15 avril de cette dernière année, après avoir plusieurs fois signalé sa valeur, notamment à la prise de la Nière en 1706. Il avait épousé, le 17 novembre 1698, damoiselle Allette-Radegonde DE BOIVIN, d'une famille noble de Normandie, laquelle s'est mariée en se-

condes nocés à François VIPART DE SILLY, seigneur de Neully. — Armes DE BOIVIN : *D'azur, à une fasce d'or accompagnée de trois croisettes du même.* — Les enfants de Claude-René DE BRAGELONGNE et d'Allette-Radegonde DE BOIVIN furent :

1° Jacques-Claude DE BRAGELONGNE, chevalier, seigneur de Boisripaux et de Berlange, commandant au quartier de la baie Mahaut, île de la Guadeloupe, lequel, de son mariage avec damoiselle Anne TIRANT, a laissé :

A. Claude-René DE BRAGELONGNE, chevalier, seigneur de Boisripaux et de Berlange, mousquetaire du Roi, marié, à Moissac, diocèse de Cahors, à damoiselle N... D'OBRY, dont :

AA. Jean-Baptiste-François-René DE BRAGELONGNE, chevalier, né en 1759, mort sur l'échafaud révolutionnaire, à la Guadeloupe, en 1785, laissant, de son mariage avec damoiselle DUQUÉRY-D'ARNOUVILLE :

AAA. Adèle DE BRAGELONGNE, mariée, en 1809, à M. ROUVE DE MOYENCOURT, écuyer ;

BBB. Félicie DE BRAGELONGNE ;

CCC. Jean-Baptiste DE BRAGELONGNE, chevalier, officier de la garde du roi Louis XVIII, marié à mademoiselle DE GONDRE-COURT, et mort sans postérité, en 1841 ;

2° Charles-Théodore, qui suit ;

3° Marie-Roche DE BRAGELONGNE, mariée à N... NÉRON DE BEAUCLAIR, capitaine d'infanterie ;

4° Françoise-Elisabeth DE BRAGELONGNE, qui épousa Jacques FILASSIER DE LANNEAU, lieutenant d'infanterie.

Vingt-deuxième degré.

XXII. Charles-Théodore DE BRAGELONGNE, chevalier, seigneur de Boisripaux et de Berlange, commandant au quartier des Abîmes, île de la Guadeloupe, épousa demoiselle Marie-Élisabeth DE BOURGELLAS. — Armes DE BOURGELLAS : *D'azur, à la fasce d'or accompagnée en pointe de trois colombes du même posées sur une terrasse de sinople.* — De ce mariage sont issus :

1° Charles-Pierre, qui suit ;

2° Marie-Elisabeth DE BRAGELONGNE, mariée à Nicolas-Louis LEMERCIER DE MAISONCELLE, écuyer, seigneur de Courdemanche ;

3° Madeleine-Charles DE BRAGELONGNE, qui épousa Louis COUPPÉ DE KÉROUAL, écuyer, seigneur de l'île-de-Boisbaussel.

Vingt-troisième degré.

XXIII. Charles-Pierre DE BRAGELONGNE, chevalier, seigneur de Boisripaux et de Berlange, chevalier de Saint-Louis, capitaine-commandant au quartier des Abîmes de la Guadeloupe, épousa demoiselle Claire-Catherine LE MERCIER DE MAISONCELLE ET RICHEMONT, dont les armes sont : *D'azur, au chevron d'argent accompagné en chef de deux étoiles d'or, et en pointe d'un cœur du même.* Il eut pour enfants :

- 1° Charles-Nicolas, qui suit ;
- 2° Claire-Catherine DE BRAGELONGNE, morte sans alliance ;
- 3° Louis-Jean-Baptiste, qui suivra en second lieu ;
- 4° Charles-Louis-Réné DE BRAGELONGNE, né en 1756, lieutenant au régiment d'Orléans-cavalerie, mort sans alliance ;
- 5° Louis-Charles, qui suivra en troisième lieu ;
- 6° Charles-Roch DE BRAGELONGNE, seigneur de Sumac, né en 1759, capitaine de grenadiers au régiment colonel Gérard, mort dans l'émigration en Allemagne, en 1791 ;
- 7° Nicolas-François DE BRAGELONGNE, seigneur d'Estinville, né en 1762, officier au régiment d'Armagnac, mort sans enfants ;
- 8° et 9° Caroline-Françoise et Sophie-Adélaïde DE BRAGELONGNE, non mariées ;
- 10° Pierre-Charles-Marie DE BRAGELONGNE, chevalier, seigneur de Berlange, né en 1765, officier au régiment d'Armagnac ;
- 11° Louis-François DE BRAGELONGNE, né en 1765, mort sans enfants.

Vingt-quatrième degré.

XXIV. Charles-Nicolas DE BRAGELONGNE, chevalier, dit le comte DE BRAGELONGNE, seigneur de Boisripaux et de Berlange, officier au régiment de Vexin, fils aîné du précédent, né en 1752, a épousé, le 3 novembre 1773, demoiselle Adélaïde-Alexandrine NADAU DU TREIL, fille de l'ancien gouverneur de la Guadeloupe. — Les armes de NADAU DU TREIL sont : *De gueules, au sautoir d'argent accompagné de quatre étoiles d'or.* — De ce mariage sont issus :

- 1° Marie-Louise-Adélaïde-Charlotte DE BRAGELONGNE, morte à l'île d'Antigoa, pendant l'émigration, à l'âge de 18 ans ;
- 2° Nicolas-Claire-Charles, comte DE BRAGELONGNE, né le 23 août 1777, reçu page du Roi en 1789, marié 1° en 1802, à dame N... LEMERCIER DE RICHEMONT, veuve du marquis Vernon de Bonneuil, sa cousine germaine maternelle ; 2° et en 1814, à demoiselle Madeleine CARENSAC, fille de Louis Carensac, officier de gendarmerie, et de dame Geneviève Blanchier de Boé. Il n'a point d'enfants de ces deux mariages ;
- 3° Abraham-François DE BRAGELONGNE, chevalier, seigneur de Jouy, né en 1782, marié à mademoiselle Antoinette DOUILLARD DE MAHAUDIÈRE, dont il a eu :
 - A. Charles-François-Stanislas DE BRAGELONGNE DE JOUY, chevalier, mort en 1840, fut marié, en 1828, à mademoiselle Eugénie DE BRAGELONGNE DE BOISRIPAUX, sa cousine ; de ce mariage sont issus :
 - AA. Charles-Alexandre-Désiré-Albert DE BRAGELONGNE DE JOUY, né le 16 décembre 1830 ;
 - BB. N... DE BRAGELONGNE DE JOUY, né en 1832, mort jeune ;
 - B. Et Virginie DE BRAGELONGNE DE JOUY, décédée sans alliance ;
- 4° Pierre-Marie-Charles-Alexandre DE BRAGELONGNE DE BOISRIPAUX, baron de Bragelongne, né le 23 novembre 1781, marié, le 7 mai 1804, à demoiselle Louise-Adélaïde-Alexandrine-Gabrielle DE BRAGELONGNE DE CREUILLY, sa cousine germaine ; de ce mariage sont issus :
 - A. Charles-Alexandre-Camille DE BRAGELONGNE DE BOISRIPAUX, mort en bas âge ;
 - B. Eugénie DE BRAGELONGNE DE BOISRIPAUX, mariée, comme on l'a vu, à Charles-François-Stanislas DE BRAGELONGNE DE JOUY, son cousin ;
 - C. Céline DE BRAGELONGNE DE BOISRIPAUX, mariée à Luce-Jean-Marie DE BRAGELONGNE DE CREUILLY, son cousin ;

- D.* Auguste DE BRAGELONGNE DE BOISRIPAUX, chevalier, marié, en 1842, à Antoinette DE BRAGELONGNE DE CREUILLY, sa cousine ;
E. Charles DE BRAGELONGNE DE BOISRIPAUX D'ESTINVILLE, chevalier ;
F. Clémence-Céleste DE BRAGELONGNE DE BOISRIPAUX, mariée à M. DE LALEU ;
G. Adèle DE BRAGELONGNE DE BOISRIPAUX, mariée à N... DE BRAGELONGNE DE CREUILLY, son cousin ;
H. Gustave DE BRAGELONGNE DE BOISRIPAUX ;
I. Elmire DE BRAGELONGNE DE BOISRIPAUX ;
J. Léonie DE BRAGELONGNE DE BOISRIPAUX.

Vingt-quatrième degré.

XXIV. Louis-Jean-Baptiste DE BRAGELONGNE, deuxième fils de Pierre-Charles DE BRAGELONGNE, seigneur de Boisripaux et de Berlange, et de Claire-Catherine LE MERCIER DE MAISONCELLE, ancien lieutenant au régiment de Picardie, chevalier de Saint-Louis, né le 15 novembre 1754, a épousé demoiselle Marie-Anne-Pétronille DE CRESPIN, de laquelle il a eu :

- 1^o Louise-Rosine DE BRAGELONGNE, non mariée ;
 2^o Joseph DE BRAGELONGNE, chevalier, qui a épousé, en 1819, demoiselle N... LE MERCIER DE BONVOISIN ; de ce mariage sont nés :
- A.* Joseph-Ferdinand-Michel-René DE BRAGELONGNE ;
B. Charles-François-Alexandre-Frédéric DE BRAGELONGNE ;
C. Louis-Joseph-Alexandre DE BRAGELONGNE ;
D. Louise-Aimée-Gabrielle-Rosalie DE BRAGELONGNE ;
E. Marie-Louise-Suzanne DE BRAGELONGNE ;
F. Charles-René-Joseph-Edme DE BRAGELONGNE ;
G. Louis-Joseph-Paul-Henri-Dieudonné DE BRAGELONGNE ;

Vingt-quatrième degré.

XXIV. Louis-Charles DE BRAGELONGNE, marquis de Creully, quatrième fils de Charles-Pierre DE BRAGELONGNE, seigneur de Boisripaux et de Berlange, et de Catherine LE MERCIER DE MAISONCELLE, né le 7 décembre 1757, officier au régiment de Conti-dragons, aide-major à la Guadeloupe, a épousé demoiselle N... WAN SCHALKWYCK, d'une noble famille hollandaise, et dont le père avait été officier des mousquetaires du roi de France. De ce mariage sont issus :

- 1^o Jules DE BRAGELONGNE DE CREUILLY, mort jeune ;
 2^o Camille-Marie DE BRAGELONGNE, marquis DE CREUILLY, né en 1785, marié à demoiselle N... LE TERRIER DE MENNETOT, d'une ancienne maison de Normandie. De ce mariage :
- A.* Luce-Jean-Marie DE BRAGELONGNE DE CREUILLY, chevalier, né le 7 mars 1806 ;
B. Luce-Marie DE BRAGELONGNE DE CREUILLY, née le 22 septembre 1807 ;
C. Landry-Robert DE BRAGELONGNE DE CREUILLY, né le 25 novembre 1810 ;
D. Louis-Élie DE BRAGELONGNE DE CREUILLY, dit DE LA NORVILLE, chevalier, né le 25 décembre 1811 ;
E. Marie-Élisabeth DE BRAGELONGNE DE CREUILLY, né le 26 mars 1814 ;

DE BRAGELONGNE.

- 3° Edmond DE BRAGELONGNE DE CREULLY, chevalier, marié à demoiselle N... COUPPÉ DE KEROUAL, dont il a postérité ;
- 4° Louis-Clair-Léonard DE BRAGELONGNE DE CREULLY, dit le vicomte DE BRAGELONGNE-SUMAC, a épousé demoiselle Lodoiska DE BLANCHET, fille de N... de Blanchet et de N. de Vipart. De ce mariage est issu :
- Louis-Charles DE BRAGELONGNE DE CREULLY ;
- 5° Et Louise-Adélaïde-Alexandrine-Gabrielle DE BRAGELONGNE DE CREULLY, mariée, comme on l'a vu plus haut, à son cousin Pierre-Marie-Alexandre-Charles, baron DE BRAGELONGNE DE BOISRIPAUX.
-